

De 2014 à 2015, la part des personnes se considérant comme pauvres passe de 8 % à 13 %. Le consensus autour de la hausse passée de la pauvreté est général, tout comme celui autour de l'augmentation à venir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Trois Français sur cinq sont favorables à une revalorisation du RSA, dont le montant actuel est très éloigné d'un revenu minimum pour vivre évalué, en moyenne, par les Français, à 1 553 euros par personne et par mois.

La crainte de devenir pauvre faiblit, mais le nombre de personnes qui se considèrent pauvres, lui, est en forte hausse sur un an

En 2015, selon le Baromètre d'opinion de la DREES (encadré), une personne sur quatre estime qu'elle peut devenir pauvre dans les cinq prochaines années. Ce chiffre est en baisse, puisque c'était le cas d'une personne sur trois en 2014. Cette diminution est toutefois à relativiser, car le nombre de personnes qui se considèrent pauvres est, lui, en forte augmentation : cette proportion est passée de 8 % en 2014 à 13 % en 2015 (graphique 1). Finalement, la part de la population qui ne se sent pas exposée au risque de pauvreté reste relativement stable d'une année à l'autre, autour de 60 %.

Ce sentiment d'être à l'abri de la pauvreté varie très fortement en fonction du niveau de vie : parmi les 20 % des ménages les plus aisés, plus de huit personnes sur dix se sentent protégées, contre seulement une personne sur trois parmi les 20 % des ménages les plus modestes. Parmi les actifs occupés, la moitié des personnes qui ne sont pas en CDI à temps complet s'estiment préservées de ce risque, contre un tiers des chômeurs seulement.

L'évolution à la hausse de la pauvreté et de l'exclusion : un constat quasiment unanime

L'augmentation du nombre de personnes qui s'estiment pauvres a lieu dans un contexte où plus de neuf personnes sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion se sont accentuées au cours des cinq dernières années, soit un taux en hausse de 8 points de pourcentage depuis 2004 et de

5 points depuis la crise économique de 2008. La proportion de la population qui déclare que la pauvreté et l'exclusion augmenteront à l'avenir a connu une augmentation plus importante encore : elle est ainsi passée de 75 % en 2004 à 88 % en 2015. Ces deux hausses ont commencé avant la crise de 2008. Depuis 2011, ces deux chiffres sont à peu près stables (graphique 2).

Une vive inquiétude vis-à-vis du chômage et un soutien marqué à une augmentation des minima sociaux

La crainte de la pauvreté qui s'est insinuée au sein de la société française au cours des dernières années et l'inquiétude vis-à-vis du chômage vont de pair. En 2015, près de la moitié des personnes en emploi jugent qu'il existe un risque de chômage à court terme pour elles ou un membre de leur entourage. Environ un quart de la population dit, par ailleurs, connaître un chômeur non indemnisé, et 59 % un chômeur indemnisé.

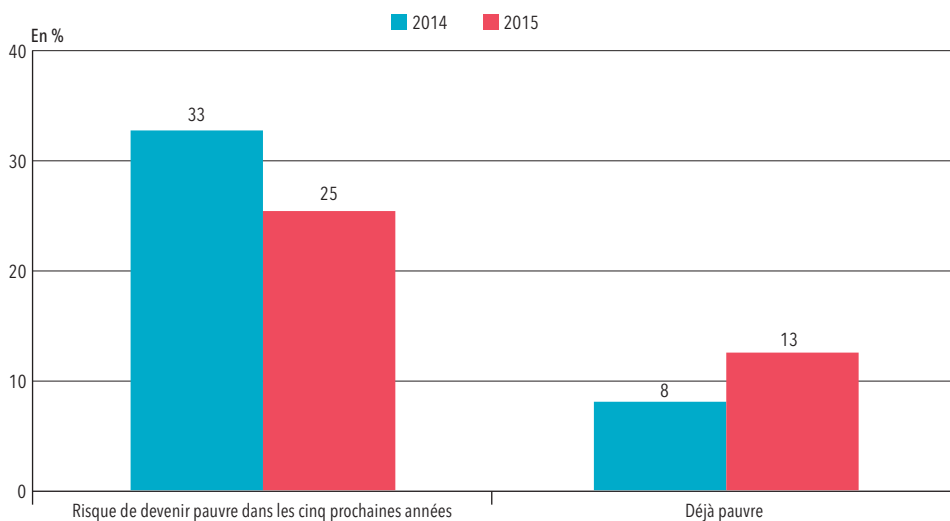
Bien que le soutien à une restriction des prestations sociales aux seuls cotisants ait progressé dans les années qui ont suivi la crise de 2008 et malgré la prégnance des débats sur l'articulation entre assistance et incitations à l'emploi, les Français défendent majoritairement l'idée d'une hausse des minima sociaux. Selon que l'on précise ou non le montant des allocations logement qui peuvent s'ajouter aux sommes perçues au titre du RSA, 56 % à 62 % des Français se prononcent en faveur de son augmentation. Plus de huit sur dix considèrent, en outre, qu'il est normal qu'une personne handicapée perçoive un revenu minimum supérieur à celui d'une personne non handicapée.

Encadré Le Baromètre d'opinion de la DREES

Le Baromètre d'opinion de la DREES est une enquête de suivi de l'opinion en France métropolitaine sur la santé, la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion), les inégalités et la cohésion sociale. Commandée par la DREES tous les ans depuis 2000 (à l'exception de 2003), elle est effectuée en face à face auprès d'un échantillon d'environ 3 000 personnes représentatives de la population habitant en France métropolitaine et âgée de 18 ans ou plus. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas : par sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Précautions d'interprétation des enquêtes d'opinion

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions et à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent, néanmoins, des comparaisons entre catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) et dans la durée. Elles peuvent notamment mettre en évidence l'évolution des réponses, au fil des années, lorsque la formulation des questions et l'organisation du questionnaire restent les mêmes. De telles variations donnent une information sur la manière dont les opinions évoluent dans le temps, selon la conjoncture, en fonction des actions politiques mises en œuvre et du débat médiatique. Toutefois, les petites variations (de l'ordre d'un ou deux points de pourcentage) peuvent ne refléter que des imperfections de mesure.

Graphique 1 Perception de la situation personnelle vis-à-vis de la pauvreté

Note > Question posée : « Et vous personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? ... Oui, plutôt / Non, plutôt pas / Je me considère déjà comme pauvre. »

Lecture > La proportion des personnes interrogées qui se considèrent comme pauvres est passée de 8 % en 2014 à 13 % en 2015.

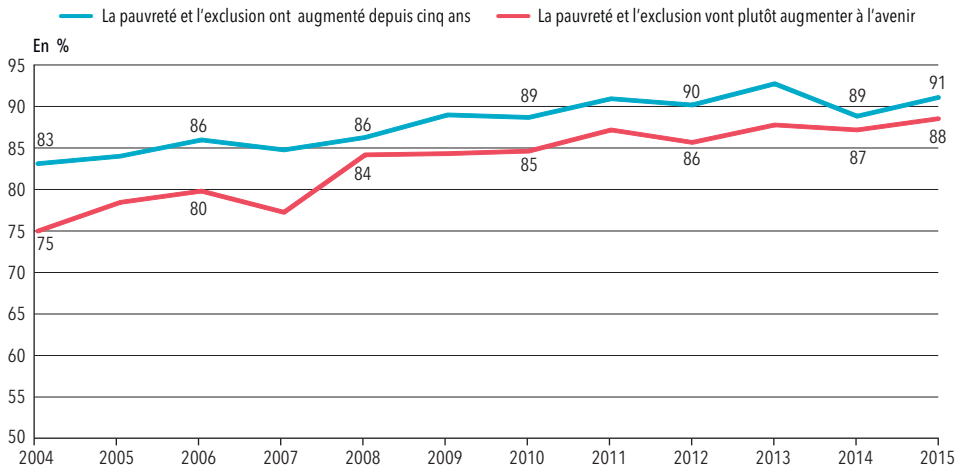
Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES 2014-2015.

Les montants des minima sociaux restent, dans tous les cas, largement inférieurs à ce que de nombreux Français estiment être le revenu mensuel minimum dont un individu doit disposer pour vivre,

que les deux tiers d'entre eux situent à un niveau au moins égal à 1 450 euros par personne¹. En moyenne, ce minimum vital est évalué à 1 553 euros par personne. ■

Graphique 2 Perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion



Note > Questions posées : « Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion en France... ont diminué / ont augmenté / (sont restées stables). » « Et à l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion en France... vont plutôt augmenter / vont plutôt diminuer / (resteront stables). » Les modalités entre parenthèses ne sont pas proposées explicitement par les enquêteurs.

Lecture > La proportion de sondés qui estiment que « la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir » est passée de 75 % en 2004 à 88 % en 2015.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES 2004-2015.

1. Un tiers des personnes sondées répondent un montant inférieur ou égal à 1 450 euros, un tiers répondent exactement 1 500 euros et un tiers un montant supérieur à 1 500 euros.